

Les Boucles de Tina

7,5 km de piste cyclable et des pistes VTT aménagées avec des modules.

Le site de « la Piste cyclable de Tina » est ouvert au public 7 jours/7.

Il répond, depuis sa création, à une attente des usagers et des clubs pour la pratique du vélo de route.

La pratique du VTT

La pratique du VTT connaît un engouement sans égal depuis quelques années. Elle est appréciée par un public de tout âge et de tout niveau.

Pour dynamiser le site de Tina et l'ouvrir au plus grand nombre, la province Sud a aménagé des pistes ultra modernes de VTT.

Ce site devient les Boucles de Tina.

Le site des Boucles de Tina possède une diversité de sentiers monotraces ouverts aussi bien aux vététistes d'un niveau moyen (classement bleu) qu'aux experts (classement noir). Les zones techniques comprennent 19 modules en bois et des zones techniques aménagées.

Ce nouvel équipement provincial représente un outil exceptionnel, aussi bien pour la pratique individuelle que pour des séances scolaires, des stages sportifs de vacances ou des animations de clubs.



L'emplacement de ce site est exceptionnel !

En pleine ville et facile d'accès, le site des Boucles de Tina est au cœur de la forêt sèche et le long de la mangrove.

Pour sensibiliser le public, des panneaux sont dédiés à la faune et la flore exceptionnelle, fragile et essentielle.

Ce site est le vôtre !

Pour le bien de tous, observez les consignes de sécurité, tant pour votre bien, que pour celui des autres.

Prenez du plaisir à l'utiliser et à le respecter, pour que bientôt, il puisse encore évoluer, et accueillir une plateforme ludique, pour les plus petits.

Consignes de sécurité :

- Le port du casque est **obligatoire**.
- La vocation unique de ce lieu est la pratique cycliste sous toutes ses formes.
- L'utilisation des différentes pistes est exclusivement réservée aux cyclistes et aux vététistes.
- Le sens de rotation des pistes est signalé par des jalonnettes, **il doit être impérativement respecté**.
- Les enfants de moins de 10 ans non accompagnés d'un adulte ne sont pas admis, et ne devront en aucun cas être déposés sur le site, sans la surveillance d'un adulte.

LE BIKE PARK EST ACCESSIBLE AUX PRATIQUANTS ÂGÉS DE 6 À 10 ANS (PRATIQUE ENCADRÉE POUR LES MOINS DE 10 ANS).

LA PRATIQUE DU PUMP TRACK EST LIBRE (ENCADRÉE POUR LES MOINS DE 10 ANS).

Interdictions :

- De pénétrer sur le site à pieds.
- De pénétrer sur le site avec des animaux, même domestiques.
- D'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées.
- De procéder à des actions de vente.
- De jeter les détritiques et les chewing-gum en dehors des poubelles prévues à cet effet.
- De pénétrer dans l'enceinte en état d'ivresse et/ou en tenue incorrecte.
- D'introduire des armes ou tout objet dangereux.
- D'introduire des matières dangereuses, insalubres, incommodes ou malodorantes.
- De rentrer avec tout matériel n'ayant aucun lien direct avec l'affectation des installations.
- Interdiction de sortir des sentiers balisés. Vous êtes en forêt sèche, respectez-la.



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.



À chaque module son niveau de difficulté
Référez-vous à la liste des modules ainsi qu'aux panneaux implantés sur site pour profiter de votre parcours en toute sécurité.



Règlement d'utilisation des Boucles de Tina - VTT

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos et aux VTT.

La pratique du VTT est libre et non encadrée. Vous pratiquez le VTT sur ce terrain sous votre propre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. Les casques sont obligatoires, les gants et autres protections (coudières, genouillères, dorsales, ...) sont fortement conseillés.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obstruez le passage ou si vous n'êtes pas visible des autres pratiquants.

Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en dessous de vous, ont la priorité.

Vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement avant de partir.

N'empruntez les modules qu'après avoir lu les consignes techniques. N'empruntez les modules qu'après les avoir observés à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir.

Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.

Ne vous surestimez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles. Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident, vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules ou de modifier les tracés ou la signalétique.

Respectez les autres pratiquants, amusez-vous et encouragez les débutants !



DANGER



FAUSSE ROUTE



CIRCUITS LOCAUX



LIAISON